

ARRETE N° 435/24 /MINESEC DU 23 AOUT 2024
portant nomination de responsables dans les services déconcentrés
du Ministère des Enseignements Secondaires.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu** le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE
L'ADAMAOUA**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DJEREM

LYCEE BILINGUE DE NGAOUNDAL

Intendant : Madame **DAIPA Marcelline**, Institutrice de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **535 775-W**, précédemment Intendant du Lycée de Mbakaou, en remplacement de Madame ISSA, mutée.

LYCEE DE MBAKAOU

Intendant : Madame **ISSA, née MADIA WASSANI**, Institutrice de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **594 993-A**, précédemment Intendant du Lycée Bilingue de Ngaoundal, en remplacement de Madame DAIPA Marcelline, mutée.



LYCEE DE MATOH

Intendant : Monsieur **ASHU EGBE Vivian**, Instituteur de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **513 850-S**, précédemment Intendant du Lycée de Konye, en remplacement de Madame EVA Esther ETCHU, mutée.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NDIAN

LYCEE BILINGUE DE MUNDEMBA

Intendant : Monsieur **ABANGE Manfred AYUK**, Instituteur de l'Enseignement Général, matricule **533 252-W**, précédemment Intendant du Lycée Technique de Mundemba, en remplacement de Madame Mary EPONG BITASEME, mutée.

LYCEE DE BAFKA BALUE

Intendant : Madame **FOLEFAC ASONG, née ACHANWIH Eveline**, Institutrice de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **591 236-C**, précédemment Intendant du Lycée de Mbongo-Bamusso, en remplacement de Monsieur Henry EKOI MOSAMA I, muté.

LYCEE DE MBONGO-BAMUSSO

Intendant : Monsieur **Henry EKOI MOSAMA I**, Instituteur de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **626 589-X**, précédemment Intendant du Lycée de Bafaka Balue, en remplacement de Madame FOLEFAC ASONG, née ACHANWIH Eveline, mutée.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 23 AOUT 2024

Le Ministre des Enseignements Secondaires

NALOVA LYONGA



SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
003771	22 AOU 2024
PRIME MINISTER'S OFFICE	